

composait d'un long corridor, servant de communication à de nombreuses cellules, où logeaient ceux qui venaient s'y retirer. On y trouvait aussi une habitation pour les femmes auxquelles était confié l'entretien de l'établissement lorsque des personnes du sexe s'y mettaient en retraite. On y faisait régulièrement tous les ans, dans le temps de Pâques, deux retraites de huit jours, et une chaque mois d'un jour seulement. (Rapport de l'Averdy. — *Descrip. de Lyon, 1744.*)

Il existait une grande différence entre la maison de retraites et la congrégation, qui avait son centre chez les Jésuites, dans la partie du bâtiment qui longeait la rue d'Auvergne. Les personnes qui fréquentaient la maison de retraites n'y venaient pas par suite d'une affiliation à une confrérie, mais simplement sous l'influence de leur volonté personnelle. La congrégation se composait de membres d'une société obéissant nécessairement à un règlement, et dont les intérêts religieux avaient été placés sous la direction des Jésuites. Les gens qui ne faisaient pas partie de la congrégation ne pouvaient être admis à ses exercices, tandis que chaque citoyen avait le droit de se faire recevoir dans la maison de retraites. La prévoyance des dévots constructeurs de la susdite maison ne tarda pas à être justifiée par les événements. En effet, de grandes cérémonies religieuses, motivées par un jubilé et une mission, eurent lieu à Lyon, en 1734, et beaucoup d'âmes sentirent le besoin de revivifier leur dévotion dans les eaux pures de la retraite.

V.

Voici quelle fut l'occasion de ces pieuses cérémonies :